



LE SALARIE, ACTEUR ET PROMOTEUR DU DUERP EN RESTAURATION RAPIDE

Pré requis : AUCUN	Formation en PRESENTIEL
SARL PMP3 FORMATION – 36, avenue Jean Monnet – 59640 DUNKERQUE	Durée / coût du module : 14 heures / 2 journées 350€ HT par stagiaire
Public concerné : tout salarié partie prenante dans l'analyse des risques pour le DUERP	
Modalités de mise en oeuvre : 1. Entretien d'analyse de besoins avec le dirigeant de l'entreprise cliente 2. Convention de formation 3. Réalisation des pré-tests avec les futurs stagiaires 4. Attente de validation OPCO	
Délai de mise en œuvre : 2 mois	Validation du Module Attestation de Formation
Possibilité de prise en charge par votre OPCO	 Nos formations sont accessibles pour les Personnes en Situation de Handicap. Veuillez prendre contact avec notre référent handicap (coordonnées ci-dessus) pour tout besoin de compensation

L'objectif général est de rendre les salariés de restauration partie prenante du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels). Dans une TPE de restauration rapide, la rédaction du DUERP est un exercice compliqué pour le chef d'entreprise. Le salarié acteur du DUERP est le premier concerné par ce document et il est, surtout, le plus au fait de son poste de travail et donc des risques inhérents. Que le DUERP soit à rédiger ou qu'il le soit déjà, il doit être révisé à chaque incident / accident, à chaque changement de process / matériel, à chaque nouvelle configuration de l'Unité de Travail. L'objectif consiste donc à donner aux salariés les fondamentaux du DUERP, de leur faire intégrer leur capacités à générer de l'information utile pour ce DUERP, à les rendre acteurs de cette conception et enfin de les impliquer pleinement dans la mise en application.

Les objectifs opérationnels / contenus de formation :

I. Les compétences nécessaires en termes de connaissance du DUERP

1. Le cadre légal
2. Les champs couverts par le DUERP
 1. Préparation de l'évaluation des risques
 2. Identification des risques
 3. Classement des risques
 4. Proposition des actions de prévention

II. Connaître la méthodologie de travail sur le DUERP

3. Evaluer les risques
4. Combattre les risques à la source
5. Eviter les risques relevés
6. Mettre en place un classement des risques
7. Concevoir des méthodes pour remédier / supprimer le risque
8. Planifier la protection
9. Rendre chacun acteur de sa sécurité et de celle de ses collègues

III. Les apports par les salariés dans la réflexion sur le DUERP en collaboration avec le chef d'entreprise

10. La connaissance concrète de son poste de travail
 1. Le décrire
 2. L'analyser
 3. Faire ressortir les risques inhérents

PMP3 FORMATION

4. Réfléchir sur la gestion du risque
5. Echanger avec ses collègues / confronter les points de vue
11. La connaissance du process de l'entreprise
 1. Les échanges sur les postes et leur enchaînement dans le cycle productif
 2. Les interconnexions des postes
 3. Les risques afférents aux passages d'un poste à l'autre
 4. Echanger avec ses collègues / confronter les points de vue
12. La prise de recul
 1. Mise en cohérence des réflexions
 2. Travailler sur l'ordonnancement du DUERP / préparer une mise en œuvre commode
 3. Anticiper la lecture et la traçabilité
 4. Prendre sa place en tant qu'acteur

Les finalités / objectifs pédagogiques :

Au terme de la formation, vous serez capable de :

- Maîtriser les tenants et aboutissants du DUERP
- Apporter vos connaissances professionnelles pour analyser les dangers
- Evaluer / combattre et prévenir les risques
- Proposer des améliorations pour l'évolution du DUERP
- Relayer vers votre employeur tout nouveau danger
- Etre un acteur de terrain du DUERP
- Sensibiliser vos collègues aux dangers et aux risques
- Transposer et transférer vos acquis de formation
- Renforcer la sécurité de vos conditions de travail et celle de vos collègues

Votre évaluation, 4 temps :

- Durant les séances : **évaluations formatives** : questionnements / mises en situation / analyse et partage en groupe
- Durant les séances : **évaluations de ressenti de formation** : dans le groupe / par rapport au déroulement de la formation / accompagnement et médiation
- A l'issue de la formation : **évaluation sommative** : par voie de QCM, l'acquisition des objectifs pédagogiques sera évaluée
- Au terme de l'évaluation sommative : **évaluation de satisfaction** sur l'ensemble de votre formation.

Modalités pédagogiques :

- Partage d'expériences
- Apport de connaissances
- Mises en situations
- Evaluations

